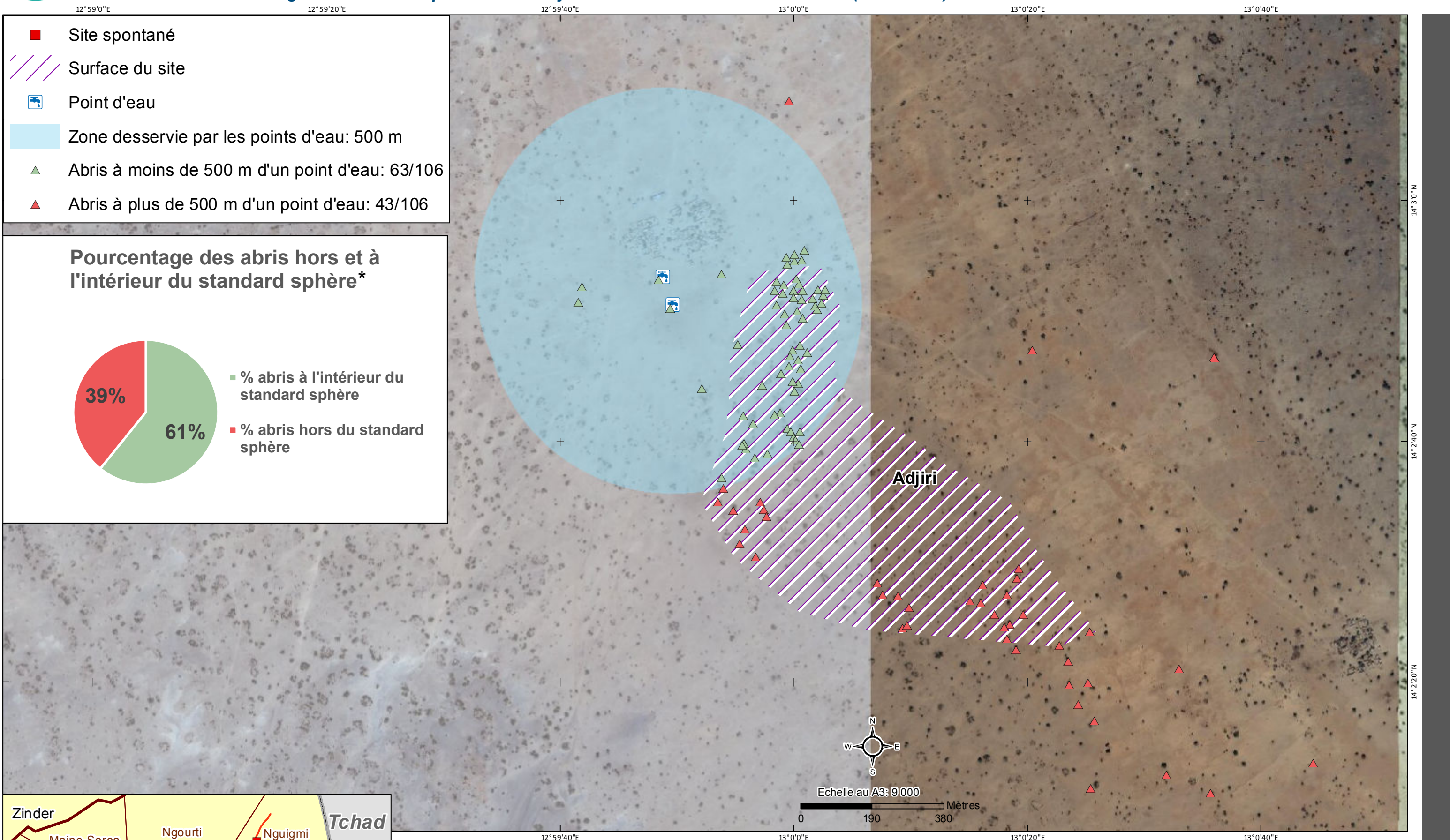




* Distance maximum séparant tout ménage d'un point d'eau le plus proche est de 500 mètres (Standard 1 sur l'approvisionnement en eau : accès à l'eau et quantité », Manuel Sphère, Projet Sphère, 2011)

Cette carte présente la distance des abris par rapport aux points d'eau dans le site spontané de Adjiri.

Les données sont issues de 2 sources: la collecte des données des infrastructures socio-communautaires effectuée par REACH dans le mois d'Août 2016 et le comptage des abris à partir des images satellites de Juillet 2016 réalisées par UNOSAT.

Sources des données: REACH/UNOSAT

Image: ESRI

Système de coordonnées: WGS 1984

Fichier: NER_Diffa_Adjiri_PtEau_10Oct2016_A3_Fr_v1

Contact : niamey.gis@acted.org

Note: Les données, désignations ou frontières utilisées dans cette carte ne sont pas garanties sans erreur et n'impliquent en aucun cas la responsabilité ni l'approbation des partenaires REACH, organisations associées et bailleurs mentionnés sur cette carte.